

F.F.M**2006****KID MOTO et QUAD
DEMANDE D'ENGAGEMENT**

à envoyer à votre Délégué 30 jours avant l'épreuve

EPREUVE DE**DATE****NUMERO DE COURSE****DROITS D'ENGAGEMENT
REGLES****OUI****NON****PILOTE .**

Nom et prénom Né le

Adresse :

Code Postale Ville

Tél.

Licence du pilote : CODE : N° Club M.C

Licence de l'accompagnant Nom et Prénom Code N°

☐ CASM N° : ou Guidon date d'obtention**MOTOCYCLE****MARQUE***Cylindrée :***COCHEZ CI-DESSOUS VOTRE CATEGORIE**☐ 50 cc AUTOMATIQUE☐ 60cc à 65cc à VITESSE☐ 80cc à 85 cc à VITESSE☐ QUAD**LA PRESENTATION DU PASSEPORT TECHNIQUE DE LA MOTO EST OBLIGATOIRE****PRESIDENT DE LA COMMISSION : RENE MOURET BP 69 30220 AIGUES MORTES 06/80/73/13/84****SECRETAIRE (ou il faut envoyer les engagements) : Mlle VIVIANE PAGES Résidence LAS REBES****51 rue du GAMAY 34080 MONTPELLIER tél : 04/67/04/50/48 et port : 06/16/24/95/96****JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE A VOTRE ADRESSE ET UN CHEQUE DE 20 €****. CHEQUE A L'ODRE DU CLUB L'ORGANISATEUR****Engagement reçu hors délai : 25 euro****Engagement par téléphone ou le jour de la manifestation : 40 euro**

Je, soussigné m'engage à respecter le règlement du KID MOTO et QUAD, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme.

Fait le :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je, soussigné Mr Mm autorise mon fils Nom et Prénom

A participer à la manifestation éducative « KID MOTO et QUAD » du à

Signature

Signature de l'accompagnant lors de la manifestation :

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à remplir par le pilote)**IMPORTANT****Attention tout bulletin non rempli entièrement ou incomplet et sans l'enveloppe timbrée ne pourra être pris en considération et pas renvoyer .**

Nous accusons réception de votre demande d'engagement.

Signature et cachet de la Secrétaire

Nom et prénom du pilote :

Nous vous attribuons le N° : Droit réglés : OUI NON

Ci-joint les horaires de la manifestation du :

L'UTILISATION DE MINI MOTO OU TOUT AUTRE ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS LE**PARC ET AU ABORD DE LA PISTE SOUS PEINE DE SANCTION : 50euro (100 euro si récidive)**